

Motion de Mmes Michèle Künzler, Hélène Cretignier, MM. Georges Breguet, Roberto Broggin, Pierre Losio, Alain Marquet, Jean-Pascal Perler et Antonio Soragni: «Pour l'aménagement de la seconde partie de la promenade de Saint-Antoine, dite la «demi-lune», par Philippe Monnier».

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que la partie située au-dessus du parking de Saint-Antoine à fait l'objet d'une sorte d'aménagement caillouteux et très poussiéreux par temps sec;
- que, actuellement, la partie de la promenade de Saint-Antoine située côté lac de la rue Charles-Galland n'est qu'un terrain vague, vallonné et pitoyablement bitumé;
- qu'une valorisation harmonieuse de cet espace permettrait d'encourager l'accès à un endroit qui offre un des plus beaux points de vue sur les rues Basses, l'échappée du lac et les montagnes entourant la cuvette genevoise;
- que l'actuel revêtement bitumineux, par son irrégularité, rend difficile l'accès à des personnes à mobilité réduite ou à des poussettes;
- que ce revêtement implique une imperméabilité du sol dont chacun s'accorde à reconnaître le caractère néfaste pour notre environnement;
- que l'aménagement d'un espace vert créera un lieu propice au tourisme, à la détente et au repos,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à faire une proposition en vue de la perméabilisation et de la végétalisation de cet espace;
- à inclure dans cette étude la possibilité de raccorder les deux parties de l'esplanade par l'application de la mesure «rue résidentielle» au tronçon concerné de la rue Charles-Galland.